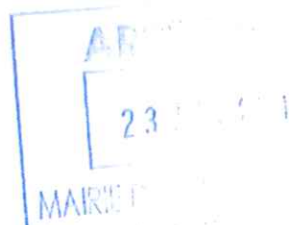


République Française  
Mairie de **SAINTE-COLOMBE**  
(Rhône)



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 1<sup>er</sup> Juillet 2021 à 20 H 30**

Le premier Juillet deux mille vingt-et-un, à vingt heures trente, les membres composant le Conseil Municipal de SAINTE-COLOMBE (Rhône) se sont réunis à la Verrière des Cordeliers, sous la présidence de Monsieur Marc DELEIGUE, Maire, après avoir été dûment convoqués dans les délais légaux le 25 Juin 2021. Avis de la tenue de la présente réunion a été affiché le jour même de l'envoi des convocations sur le panneau officiel de la mairie.

**Présents (Douze) :**

M. Marc DELEIGUE, M. Stéphane ROBERT, Mme Marion CHOFFEL, M. Guy VACHON, Mme Marine MATA, Mme Caroline MUSCELLA, Mme Marie-Thérèse MORAND, Mme Corine CHABORD, M. Jean-Marc PALLET, M. David LESUR, M. Jean-Pierre MALSERT, Mme Catherine JEANTROUX

**Absents au moment du vote (Sept dont quatre pouvoirs) :**

M. Pascal DANCETTE  
M. Jacques REGNIER-VIGOUROUX donne pouvoir à M. Marc DELEIGUE  
M. Yves DELORME  
Mme Lucie DANCETTE  
Mme Linda LAURO donne pouvoir à Mme Marion CHOFFEL  
Mme Nadine EUKSUZIAN donne pouvoir à Mme Catherine JEANTROUX  
M. Jacques PRAT donne pouvoir à M. Jean-Pierre MALSERT

Secrétaire de séance : Mme Caroline MUSCELLA

**Délibération n° 2021.037 : Tarifs du restaurant scolaire et du service Périscolaire à compter du 1<sup>er</sup> Septembre 2021**

Mme Marion CHOFFEL, Adjoint aux affaires scolaires informe les membres de l'assemblée qu'il convient de faire évoluer le prix du repas au restaurant scolaire ainsi que mettre en place une pénalité pour les retardataires ou non-inscriptions à la cantine et à la garderie car ceci entraîne une gestion particulière et désorganise le travail de l'agent qui suit les réservations.

<i>Restaurant scolaire</i>	Pour rappel Tarif depuis le 1 <sup>er</sup> Août 2020	Tarif à compter du 1 <sup>er</sup> Septembre 2021
Repas enfant	3.70 €	3.80 €
Repas Adulte	6.30 €	6.40 €
Panier repas prévu	1.00 €	1.00 €
Panier repas : Absence de réservation	2.00 €	2.00 €
Repas sans réservation et sans panier repas	10.00 €	10.00 €
Pénalité pour absences de réservations	0.00 €	4.00 €

En outre, elle propose les tarifs suivants pour le service Péri-scolaire :

<i>Service périscolaire</i>	Pour rappel Tarif depuis le 1 <sup>er</sup> Août 2020	Tarif à compter du 1 <sup>er</sup> Septembre 2021
Garderie : Tranche horaire : 7 h 30/8 h 30	1.50 €	1.50 €
Garderie : Tranche horaire : 16 h 30/18 h 00	2.00 €	2.00 €
Garderie : Tranche horaire : 18 h 00/ 18 h 30	1.00 €	1.00 €
Etudes surveillées : 16 h 30/18 h 30	2.00 €	2.00 €
Pénalité pour absences de réservations	0.00 €	4.00 €
Fréquentation régulière de 3 jours par semaine minimum, un forfait est appliqué sans prendre en compte le dépassement pour une garderie de 18 h 00 à 18 h 30	22.00 €	22.00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- APPROUVE les tarifs mentionnés dans le tableau ci-dessus à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021



Pour extrait conforme,  
A Sainte-Colombe, le 1<sup>er</sup> Juillet 2021

Le Maire,  
Marc DELEGUE

*affiche de*

- 5 JUIL. 2021